

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 34 (1977)

Heft: 12

Rubrik: Divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

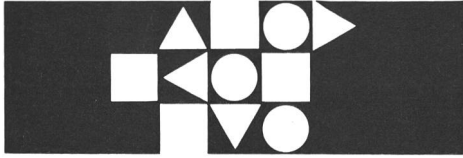
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La natation artistique : est-ce vraiment un sport ?

Lors des derniers Championnats d'Europe de natation, en Suède, la délégation helvétique a remporté trois médailles de bronze grâce, on le sait, aux nageuses artistiques. Ce fut là un exploit relevé puisque de cinquième il y a trois ans, notre pays s'est hissé ainsi à la troisième place continentale derrière les Britanniques et les Hollandaises. Néanmoins, souvent nous avons entendu la question : « Est-ce vraiment un sport ? » Silvia Güdel, l'entraîneur de notre équipe nationale, y répond.



(Photo T. Dell'Avo-Hansen)

« Certainement qu'il s'agit d'une compétition sportive. La natation artistique ou synchronisée demande énormément de discipline, de caractère, de concentration, de technique respiratoire — les nageuses restent parfois plus d'une minute la tête sous l'eau — et bien sûr une condition physique irréprochable. On a trop tendance à confondre natation artistique avec les ballets nautiques. Et lorsque je vous dirai que l'entraînement de résistance débute en octobre avec les nageurs et que mes filles « avalent » de nombreux kilomètres en début de saison, vous comprendrez aisément que nous parlons alors sport. »

La technique de base est primordiale donc dans cette discipline... sportive. Puis alors seulement, et petit à petit, on entraîne les figures pour incorporer ensuite la musique à la suite, bien sûr, d'heures de gymnastique et de

ballet. Des séances journalières d'entraînement sont ainsi nécessaires. La jeune équipe qui a remporté les médailles à Nassjö, d'une moyenne d'âge de 14 ans et demi, se prépare depuis 4 ans. « Elle est bien sûr encore perfectible », devait nous révéler Sylvia Güdel qui s'est rendue pendant plusieurs mois aux Etats-Unis chez les championnes du monde, afin d'apprendre tous les rudiments de ce sport demandant de longues heures d'entraînement.

En plein essor

La natation artistique a connu son développement depuis 1972 en notre pays. Actuellement, on compte 245 licenciés au sein de onze clubs. Mais deux centaines de débutantes préparent la relève. Cinquante-quatre entraîneurs sont reconnus par la Fédération suisse de natation; les centres sont Berne, Zurich et Buchs. Et en Suisse romande? Il y a de l'intérêt à Monthey et... un excellent entraîneur à Lausanne. Peut-on espérer, alors, suivre cette discipline bientôt de ce côté-ci de la Sarine? L'avenir semble assuré et l'optimisme est de rigueur parmi les dirigeants helvétiques qui, d'ores et déjà ont retenu les médaillées des championnats d'Europe pour les « Mondiaux » de Berlin. Ainsi les Renate Baur (15 ans, bronze en solo, duo et groupe), Liselotte Meyer (15 ans, bronze en duo et groupe), Cornelia Blank (13 ans), Ines Gerber (16 ans), Maya Mast (14 ans), Caroline Sturzenegger (14 ans), toutes médaillées de bronze en groupe, pourront-elles préparer cette échéance sans inquiétude.

Imposés et libre

Comme pour le patinage artistique, la natation artistique en compétition se décompose en deux phases: la première avec les imposés, la deuxième avec le libre.

Les figures sont au nombre de 36 en six groupes de six; un de ces groupes est tiré au sort... ce sont les imposés pour toutes les nageuses qui sont alors cotées de 0 à 10 par les juges. Un total de points est établi en ne tenant compte que des notes moyennes et du degré de difficulté des figures. Pour le solo on ne retiendra bien sûr que la note de la nageuse en lice, pour le duo celles des deux filles, pour le groupe la totalité des 4, 6 ou 8 concurrentes.

Le libre consiste en un exercice d'au maximum cinq minutes accompagné d'une musique librement choisie. Il y a trois compétitions distinctes: solo, duo et groupe. Sept juges notent la perfection de l'exécution, les figures présentées dans le détail, la variété de la production, la difficulté de celle-ci en tenant compte de l'utilisation du bassin, la synchronisation des nageuses entre elles et avec la musique. Cinq des sept notes sont retenues, divisées par 5, multipliées par 10 et additionnées au total de l'imposé. La note totale détermine le classement.

par Jean-Claude Stucki

« Tribune de Lausanne Le Matin », Lausanne

Jusqu'où l'homme pourra-t-il porter ses performances ?

Le record c'est l'exploit d'un individu, mais c'est aussi l'éclatante manifestation d'un effort et d'une progression collective car il ne peut être dissocié — aujourd'hui encore bien plus qu'hier — de tout un environnement non seulement technique mais encore historique, économique, politique qui influence favorablement ou non la pratique sportive. Ça n'est évidemment pas par hasard si la plupart des records appartiennent à des pays économiquement développés.

Au surplus, le recordman n'est en définitive que le détenteur provisoire de l'exploit qui sera porté un peu plus loin par un autre. Phénomène individuel, le record est donc aussi et surtout un phénomène social et c'est d'ailleurs bien ainsi qu'il est perçu par les amateurs de sport qui voient en lui un progrès de l'humanité toute entière.

Suprématie de l'entraînement

Les limites physiologiques humaines n'étant pas encore approchées, le record traduit toujours la suprématie de l'acquis par l'entraînement sur les qualités innées de l'individu. A l'issue des Jeux Olympiques de Montréal, il a d'ailleurs été souligné que les performances réalisées étaient surtout à porter au crédit de la qualité et de la quantité d'entraînement. S'il n'en était pas ainsi le record dans une discipline donnée serait le fait d'un seul individu unique en son genre et quasiment anormal. A l'extrême chaque spécialité serait le domaine réservé d'une race déterminée qui régnerait seule sur elle à cause de caractéristiques physiologiques exclusives. La supériorité de certains coureurs noirs en vitesse a pu le laisser croire un moment à certains. Mais en réalité, ce phénomène s'explique davantage par des raisons sociologiques liées à la condition des Noirs aux Etats-Unis. Pour eux, l'athlétisme, comme la boxe ou le basket, a constitué un moyen de promotion sociale à leur portée ce qui les a puissamment motivés. Inversement, si les Noirs sont absents en natation, c'est également avant tout pour des raisons historiques et sociologiques (notamment la difficulté d'accès aux piscines rencontrées par les enfants dans leur milieu d'origine) et non à cause de carences physiologiques irrémédiables. Historiquement, les Noirs n'ont pas eu l'occasion ou la possibilité de s'orienter vers la natation et il ne s'est pas forgé chez eux une « tradition » pour cette discipline comme cela a pu être le cas pour d'autres.

Les limites pas encore atteintes

Jusqu'où peut-on espérer voir repousser les ultimes limites de l'exploit humain? Il est évidemment impossible de répondre à cette question. Mais ce que l'on peut dire c'est qu'il n'apparaît pas actuellement d'indice pouvant

signifier que l'on approche des limites physiologiques de l'homme. Les records progressent sensiblement aussi vite aujourd'hui qu'au début du siècle, toutes les disciplines n'évoluant pas bien entendu au même rythme. Chez les femmes, les progressions suivent des courbes semblables. En natation, les filles talonnent les garçons puisque leurs records actuels aux 100 mètres nage libre, 400 mètres nage libre et 100 mètres dos sont ceux des hommes dans les années 60. En athlétisme, la différence est plus sensible: aux 100 mètres, 1500 mètres et en saut en hauteur, les records féminins sont égaux aux performances masculines des années 1900 à 1920. Compte tenu de l'arrivée plus tardive des femmes dans les compétitions, ces écarts sont normaux et ils devraient aller en s'amenuisant.

Les records de l'an 2000

Quelles seront les performances sportives humaines du futur? En fonction des courbes actuelles de progression, on peut évidemment se livrer au petit jeu des extrapolations. Si l'évolution des performances enregistrées de 1900 à nos jours se poursuit sur le même rythme, voici quelles seront quelques-unes des meilleures d'entre elles en l'an 2000 (les records actuels sont indiqués entre parenthèses): le 100 mètres sera couru en 9 secondes 8 dixièmes (9''95), le 110 mètres haies en 12 secondes 6 (13''24), le 1500 mètres en 3 minutes et 20 secondes (3'32''2), le 10000 mètres en 26 minutes 6 (27'30''5). Les sauteurs atteindront 2,40 mètres en hauteur (2,33) et réussiront le bond prodigieux de 6,10 mètres à la perche (5,70). En longueur, on devrait théoriquement atteindre environ 9,30 mètres, mais en réalité, les conditions tout à fait particulières dans lesquelles Beamon a réussi son saut extraordinaire de 8,90 mètres en 1968 font penser que ce record ne sera peut-être toujours pas battu en l'an 2000 mais seulement approché par d'autres sauteurs. Le poids pour sa part, sera lancé à environ 24 mètres (22,86). En natation, le 100 mètres nage libre sera parcouru en 46 secondes (49''44), le 100 mètres dos en 48 secondes (55''49), le 400 mètres nage libre en 3 minutes et 20 secondes (3'51''93) et le 1500 mètres nage libre en 13 minutes (15'02''40).

Ces prévisions – qui, encore une fois ne sont qu'une extrapolation de l'évolution enregistrée depuis le début du siècle – peuvent évidemment se trouver modifiées par divers facteurs imprévisibles, notamment l'évolution des techniques ou du matériel comme ce fut le cas avec l'introduction de la perche en fibre de verre.

par Jean-Claude Orcl
« La Tribune de Genève », Genève

Pro Juventute

Mesdames, Messieurs,

Il y a 65 ans, une poignée d'hommes dynamiques et généreux ont pris l'initiative de créer la Fondation suisse Pro Juventute pour combattre le fléau qu'était alors la tuberculose. Ils voulaient, avec l'appui d'aides bénévoles dans l'ensemble de la Suisse, parer à cette maladie non pas en instituant de nouvelles cliniques et méthodes de thérapie, mais en visant une amélioration notable des conditions de vie des enfants et familles du pays pour saisir le mal à sa racine.

Aujourd'hui, les dangers de la tuberculose sont bannis. Au cours de ces 65 ans, les tâches de Pro Juventute ont évolué selon les circonstances. Seul son but est resté le même et ne changera ni demain, ni après-demain: créer des bases favorisant un sain développement de la jeunesse.

C'est avec un très grand plaisir que j'ai accepté, il y a 2 ans, la présidence de cette institution défendant partout les intérêts des jeunes. J'ai beaucoup d'estime pour cette initiative privée, forme d'activité indispensable à côté des institutions publiques, et je lui prête tout mon appui. Avec ses milliers d'aides bénévoles, Pro Juventute nous rend à tous les services inestimables, revêtant encore plus de valeur en période de crise économique. Parmi les tâches de Pro Juventute, je voudrais relever en particulier les consultations de nourrissons et la formation des parents, l'éducation du petit enfant, l'aide aux familles en difficulté, l'encouragement du travail social bénévole des jeunes et la création d'équipements de jeux et de loisirs.

Il nous incombe de soutenir ces efforts en procurant à Pro Juventute les fonds nécessaires à la réalisation de ses nombreuses tâches. C'est donc un appel pressant que je vous adresse en vous demandant de participer à la campagne de Pro Juventute et d'acheter cette année de nouveau ses beaux timbres illustrés de roses, ses cartes et ses étiquettes pour paquets.

Je vous exprime à tous ma profonde reconnaissance.

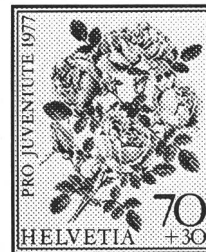
Willi Ritschard
Conseiller fédéral

Timbres Pro Juventute 1977 Roses

Pro Juventute fête son 65^e anniversaire en émettant des timbres ornés de roses. Comme en 1972, c'est Anne Marie Trechslin, célèbre pour ses dessins de roses qui a créé, avec tout son talent, les quatre nouveaux timbres. Les motifs sont encadrés d'un double liseré vert tendre, dans le style du peintre français de fleurs P.-J. Redouté, ce qui donne à chaque sujet l'aspect d'un tableau en miniature.

Les timbres ont des valeurs d'affranchissement de 20, 40, 70 et 80 ct. Les surtaxes se montent à la moitié de la valeur d'affranchissement, sauf pour le timbre de 70 ct. qui coûte 1 fr.

Le motif des roses se retrouve sur d'autres articles de vente:



Carnet de timbres

La couverture dorée est ornée de la même rose que le timbre de 20 ct. Ce petit cadeau de Noël très apprécié contient 8 timbres de 20 ct. et 8 de 40. Il est en vente, au prix de 7 fr. 80 dans les secrétariats de district et de commune de Pro Juventute, ainsi qu'aux services philatéliques des PTT.

Cartes de vœux

Sur une série de cartes, nous retrouvons les sujets des roses des quatre timbres, ce qui constitue un attrait particulier.

Mais avec les deux autres séries – les évocations de contes de l'Orient et du Grand Nord, de Pierre Bataillard, Lausanne, et les motifs modernes de vitraux, de Ruth Guinard, La Tour-de-Peilz, nous espérons aussi avoir trouvé de beaux sujets qui plairont au grand public.

Les trois séries de cartes ont le même format, celui des cartes postales, et coûtent 3 fr. 50 la série (4 cartes et 4 enveloppes).

Étiquettes autocollantes pour paquets

Pour la seconde fois, Pro Juventute met en vente, en plus des timbres et des cartes, des étiquettes pour paquets (le sachet de 8 étiquettes, 3 fr. 50). Elles sont cette année décorées du même motif que le timbre de 20 ct. et donnent aux paquets, affranchis de timbres illustrés de roses, un véritable air de fête. Les amateurs de timbres devraient les apprécier tout particulièrement.